

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

PCT

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

(article 18 et règles 43 et 44 du PCT)

Référence du dossier du déposant ou du mandataire GFR0141	POUR SUITE À DONNER	voir le formulaire PCT/ISA/220 et, le cas échéant, le point 5 ci-après.
Demande internationale n° PCT/FR2018/052046	Date du dépôt international (<i>jour/mois/année</i>) 9 Août 2018 (09-08-2018)	(Date de priorité (la plus ancienne) <i>(jour/mois/année)</i>) 1 Septembre 2017 (01-09-2017)
Déposant VALEO SYSTEMES THERMIQUES		

Le présent rapport de recherche internationale, établi par l'administration chargée de la recherche internationale, est transmis au déposant conformément à l'article 18. Une copie en est transmise au Bureau international.

Ce rapport de recherche internationale comprend _____ 4 _____ feuilles.

Il est aussi accompagné d'une copie de chaque document relatif à l'état de la technique qui y est cité.

1. Base du rapport

a. En ce qui concerne la **langue**, la recherche internationale a été effectuée sur la base

- de la demande internationale dans la langue dans laquelle elle a été déposée
 d'une traduction de la demande internationale dans la langue suivante _____, qui est la langue d'une traduction remise aux fins de la recherche internationale (règles 12.3.a) et 23.1.b))

b. Le présent rapport de recherche internationale a été établi en prenant en considération la **rectification d'une erreur évidente** autorisée par ou notifiée à la présente administration vertu de la règle 91 (Règle 43.6*bis*(a)).

c. En ce qui concerne **la ou les séquences de nucléotides ou d'acides aminés** divulguées dans la demande internationale, (le cas échéant), voir le cadre n° I.

2. **Il a été estimé que certaines revendications ne pouvaient pas faire l'objet d'une recherche** (voir le cadre n° II).

3. **Il y a absence d'unité de l'invention** (voir le cadre n° III).

4. En ce qui concerne le **titre**,

- le texte est approuvé tel qu'il a été remis par le déposant
 le texte a été établi par l'administration chargée de la recherche internationale et a la teneur suivante:

5. En ce qui concerne l'**abrégé**,

- le texte est approuvé tel qu'il a été remis par le déposant
 le texte, reproduit dans le cadre n° IV, a été établi par l'administration chargée de la recherche internationale conformément à la règle 38.2. Le déposant peut présenter des observations à l'administration chargée de la recherche internationale dans un délai d'un mois à compter de la date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

6. En ce qui concerne les **dessins**,

- a. La figure **des dessins** à publier avec l'abrégé est la figure n° 2
 proposée par le déposant
 proposée par l'administration chargée de la recherche internationale, parce que le déposant n'a pas proposé de figure
 proposée par l'administration chargée de la recherche internationale, parce que cette figure caractérise mieux l'invention
- b. Aucune des figures n'est publiée avec l'abrégé

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2018/052046

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. B60K11/08 ADD.		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) B60K		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, WPI Data		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
Y	DE 10 2013 200939 A1 (RÖCHLING AUTOMOTIVE AG & CO KG [DE]) 24 juillet 2014 (2014-07-24)	1-6,8,9
A	figures	7
Y	US 2014/308890 A1 (SCHNEIDER JÜRGEN [DE]) 16 octobre 2014 (2014-10-16)	1-6,8,9
Y	EP 3 002 145 A1 (FALTEC COMPANY LTD [JP]) 6 avril 2016 (2016-04-06)	5
X	EP 1 522 448 A1 (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA [FR]) 13 avril 2005 (2005-04-13) alinéas [0028] - [0030]; figures	1
	----- -/--	
<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
* Catégories spéciales de documents cités:		
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée		"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 23 octobre 2018		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 14/11/2018
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Douhet, Hervé

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	DE 10 2011 078691 A1 (ROEHLING AUTOMOTIVE AG & CO [DE]) 10 janvier 2013 (2013-01-10) figure 5	1,2
X	----- EP 2 641 768 A1 (AISIN SEIKI [JP]) 25 septembre 2013 (2013-09-25) figures -----	1,10

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2018/052046

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 102013200939 A1	24-07-2014	AUCUN	
US 2014308890 A1	16-10-2014	DE 102013206410 A1 US 2014308890 A1	16-10-2014 16-10-2014
EP 3002145 A1	06-04-2016	CN 106184090 A EP 3002145 A1 US 2016089971 A1	07-12-2016 06-04-2016 31-03-2016
EP 1522448 A1	13-04-2005	AT 366197 T DE 602004007338 T2 EP 1522448 A1 FR 2860575 A1	15-07-2007 06-03-2008 13-04-2005 08-04-2005
DE 102011078691 A1	10-01-2013	DE 102011078691 A1 US 2013012115 A1	10-01-2013 10-01-2013
EP 2641768 A1	25-09-2013	CN 203186081 U EP 2641768 A1 JP 5853801 B2 JP 2013193700 A US 2013248266 A1	11-09-2013 25-09-2013 09-02-2016 30-09-2013 26-09-2013